

COMpte RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2015

Présents : M. Bernard EGUILUZ, maire, M Patrick FRACASSIN, Mme Marie-Claire CARME, adjoints, MM. Florian BELOT, Marcelino DIJOUX, Franck PRADIER, Jean-François ROQUES et Junior MARTINEZ.

Excusé : M. Alain PENCHENAT

Absents : MM. Stéphane ALAUX et Benjamin ROUDIER.

Secrétaire de séance : Junior MARTINEZ.

Mme Cécile MARTIN et M. Jean-François ROQUES apportent des précisions et des commentaires lors de la présentation des différents budgets.

A noter un résultat positif sur l'exercice 2014 de 27 822.06 €, donc l'excédent de trésorerie cumulé à reporter sur le fonctionnement du budget 2015 sera de 148 266.24 €.

Vote du compte administratif 2014, commune :

	Dépenses	Recettes	Résultat 2014	Résultat à reporter 2015	Restes à réaliser
Fonctionnement	149 120.15 €	176 942.21 €	27 822.06 €	148 266.24 €	
Investissement	39 116.66 €	36 635.50 €	-2 481.16 €	4 565.89 €	32 720.00 €

Voté par 7 voix pour. M. Le Maire s'étant retiré de la salle de réunion.

Vote du compte administratif 2014, assainissement :

	Dépenses	Recettes	Résultat 2014	Résultat à reporter 2015
Fonctionnement	18 276.33 €	18 338.29 €	61.96 €	656.58 €
Investissement	7 916.82 €	9 885.00 €	1 968.18 €	-11 068.85 €

Voté par 7 voix pour. M. Le Maire s'étant retiré de la salle de réunion.

Vote des taux des contributions directes 2015 :

	BASES	TAUX	PRODUITS ATTENDUS
Taxe d'habitation	219 200	12.15	26 632.80 €
Taxe foncière bâti	150 600	19.30	29 065.80 €
Taxe Foncière non bâti	29 200	74.47	21 968.65 €

Vote à l'unanimité. Les taux restent inchangés.

Vote du budget primitif 2015, commune :

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	323 632.00 €	323 632.00 €
Investissement	112 088.00 €	112 088.00 €

Vote à l'unanimité.

Vote du budget primitif 2015, assainissement :

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	34 847.85 €	34 847.85 €
Investissement	19 166.85 €	19 166.85 €

Vote à l'unanimité.

Vote de subventions à des associations :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'octroyer les subventions suivantes :

Comité des fêtes de Beauvais :	1 500.00 €
Société de chasse de Beauvais :	250.00 €
Rives du Tescou Football Club :	250.00 €
Chambre des Métiers :	50.00 €
Foyer des jeunes de Beauvais (théâtre) :	150.00 €

Avancement de grade d'un agent, création du poste d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe :

Mme MARTIN bénéficie d'un avancement de grade au 1^{er} janvier 2015. Il convient de créer le poste correspondant au grade d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe à raison de 13.5/35^{ème} et de supprimer le poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe existant.
Le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord.

Eclairage abri bus Delrieu, rappel :

Il est signalé que l'éclairage n'est toujours pas mis en service à l'abri bus Delrieu, bien que les travaux aient été réalisés.

Il ne reste que la démarche à faire auprès du SDET afin d'obtenir rapidement le branchement.

Réalisation d'un terrain de jeux, demande de subvention et choix des entreprises :

Plusieurs devis ont été établis. Il est décidé de les examiner en détail lors de la prochaine réunion, afin de pouvoir prendre une décision.

Questions diverses :

M. Le Maire informe le conseil municipal de l'achat d'un pulvérisateur au pris de 120 € pour le désherbage de la commune.

La prochaine réunion du conseil aura lieu mardi 5 mai 2015 à 21h00.